

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21041 - 78ÈME ANNÉE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RÉPOND À L'APPEL DE FORT-DE-FRANCE



Les élus signataires de l'Appel de Fort de France ont été reçus en format restreint le 7 septembre 2022, d'abord à 18h30 par Gérald DARMANIN et Jean-François CARENCO, puis à 19h30 par le Président de la République accompagné de la Première Ministre.

Les entretiens ont duré au total plus d'une heure et demie et ont permis aux présidents de collectivité de partager le constat de la nécessité de faire bouger les lignes pour ouvrir une nouvelle étape dans la relation entre l'État et les territoires signataires de l'Appel.

« Nous avons souhaité que cette rencontre soit refondatrice. Les échanges ont été directs et francs. C'était là tout l'esprit de l'Appel de Fort-de-France ».

Le Président de la République a indiqué être prêt à aborder les questions économiques, sociales et institutionnelles, au travers d'une feuille de route et d'un agenda qui n'excluent aucun sujet.

La Première ministre a annoncé qu'une réunion interministérielle consacrée à l'outre-mer aura lieu d'ici 6 mois.

Il a par ailleurs également été rappelé qu'une fenêtre d'opportunité allait s'ouvrir en fin d'année 2023 ou début d'année 2024 avec les modifications constitutionnelles relatives

au processus engagé en Nouvelle-Calédonie. La réunion de travail s'est poursuivie dans un cadre plus large avec les parlementaires et les présidents d'association des maires. Le débat s'est élargi aux autres thématiques jugées prioritaires au plan local (vie chère, sécurité, environnement, habitat...).

Les signataires de l'Appel de Fort-de-France saluent ce premier pas et seront attentifs à la mise en œuvre des engagements politiques qui ont été pris.

« Désormais nous avons une méthode et nous allons engager un calendrier de rencontres politiques et techniques pour doter nos territoires des leviers du changement profond que nous avons souhaité et sur lequel le Président de la République s'est aujourd'hui engagé. »

Huguette BELLO, La Réunion
Ary CHALUS, Guadeloupe
Serge LETCHIMY, Martinique
Louis MUSSINGTON, Saint-Martin
Guy LOSBAR, Guadeloupe
Ben Issa OUSSINI, Mayotte
Gabriel SERVILLE, Guyane

ASSURANCE CHÔMAGE COMMUNIQUÉ DE LA CGTR

Comme prévu, les coups bas pleuvent contre le monde du travail. Dernier en date, la nouvelle réforme de l'assurance chômage annoncée par le gouvernement.

Une fois de plus les chômeurs sont stigmatisés et désignés comme responsables de leur situation. La modulation à la baisse de l'indemnisation va appauvrir encore d'avantage des milliers de sans emploi à La Réunion.

Selon une étude très sérieuse de France Stratégie, les difficultés de recrutement des entreprises sont liées à 2 critères essentiels : Le niveau des salaires et les conditions de travail. Ces "*difficultés de recrutement*" sont donc principalement le fait du patronat, pas des travailleurs.

Pour la CGTR, la baisse des allocations chômage vise avant tout à faire baisser les conditions d'emplois de l'ensemble des salariés.

Seule une revalorisation générale des salaires, à commencer par le SMIC à 2000 euros brut, et une amélioration significative des conditions de travail permettront de ramener les chômeurs vers l'emploi.

La mobilisation massive des travailleurs et des privés d'emploi s'impose pour inverser ces politiques antisociales.

LE JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION !

RASSEMBLEMENT AU PETIT MARCHÉ À SAINT-DENIS À PARTIR DE 9H00.

JACQUES BHUGON
PIERRICK OLLIVIER

RECRUTEMENT : SEPT MÉTIERS SUR DIX EN TENSION FORTE

Les tensions sur le marché du travail sont au plus haut niveau depuis dix ans et concernent sept métiers sur 10, selon une étude de la Dares et Pôle emploi. Les difficultés de recrutement augmentent dans tous les métiers et *«sont particulièrement fortes dans ceux du bâtiment, de l'industrie, de l'informatique et des télécommunications, ainsi que chez les infirmiers»*, selon cette note.

Ces tensions ont été mesurées en 2021, grâce à un indicateur prenant en compte les difficultés de recrutement anticipées, le nombre d'offres d'emploi, la facilité des demandeurs d'emploi à retrouver un emploi ainsi que d'autres indicateurs sur les causes des tensions.

Les trois quarts *«du top 30 des métiers en tension»* sont ainsi des métiers du BTP et de l'industrie, essentiellement d'ouvriers qualifiés ou de techniciens. Dans l'industrie, la quasi-totalité des métiers est concernée tels que les *«techniciens, agents de maîtrise et dessinateurs, réglers, tuyauteurs et chaudronniers, carrossiers, mécaniciens de véhicules et ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique»*.

Les ingénieurs et cadres techniques sont également en tension, tout comme le nombre de métiers d'ouvriers non qualifiés (mécanique, électricité-électronique notamment), car les conditions de travail *«sont également souvent contraignantes»*. Dans l'industrie, les tensions sont *«plus liées à un manque de main-d'œuvre disponible, alors que dans le BTP, l'intensité d'embauches joue davantage»*.

Dans l'informatique et les télécommunications, il existe *«une forte intensité d'embauches, un déficit de formation et un manque de main-d'œuvre disponible»*. Dans la santé, outre le manque de main-d'œuvre, il y a *«un lien fort entre formation et emploi»* et *«les conditions de travail y sont souvent plus contraignantes»*.

La quasi-totalité de ces métiers du top 30 demandent des formations spécifiques, selon l'étude, mais pour les deux tiers des métiers du top 30, la répartition géographique de l'offre diffère de celle de la demande de travail. Parmi les 30 métiers employant le plus de salariés, *«la moitié est fortement, voire très fortement tendus»*, comme les professions d'aides-soignants, d'aides à domicile ou de conducteurs routiers.

AIR AUSTRAL ANNONCE LA RÉOUVERTURE DE SES VOLS DE/VERS TULEAR ET FORT DAUPHIN



Avec l'accord de son autorité de tutelle et de l'Aviation Civile Malgache, Air Austral est en mesure de pouvoir aujourd'hui annoncer la réouverture de ses vols de/vers Tuléar et Fort Dauphin pour la période des vacances scolaires du mois d'octobre 2022.

La compagnie est heureuse de proposer ainsi à sa clientèle du 10 au 24 octobre 2022 une fréquence hebdomadaire chaque lundi.

Les vols au delà du 24 octobre 2022 seront disponibles à la réservation dès que la compagnie aura obtenu l'approbation par les autorités malgaches de son programme des vols pour la saison lata Hiver, qui court du 31 octobre 2022 au 31 mars 2023.

Les vols seront opérés en Airbus A220-300 comme suit :

***Réunion > Fort Dauphin > Tuléar**

Vol UU651 Décollage de La Réunion Roland Garros à 09h15

- Arrive à Fort Dauphin à 10h00
- Arrivée à Tuléar à 11h45

***Fort Dauphin > Tuléar > Réunion**

- Vol UU651 Décollage de Fort Dauphin à 11h00, pour une arrivée à Tuléar à 11h45.
- Décollage de Tuléar à 12h45 pour une arrivée à La Réunion Roland Garros à 15h45

La reprise de la desserte de ces destinations permet à la compagnie de répondre à une importante demande de sa clientèle mais également de ses partenaires et acteurs du tourisme. Avec la réouverture de Tuléar et Fort Dauphin, Air Austral dispose à nouveau d'un beau réseau de/vers Madagascar de 7 points de desserte de/vers Madagascar :

- Réunion-Tananarive : un vol quotidien
- Nosy Be : jusqu'à 4 fréquences par semaine
- Tamatave : 2 fréquences hebdomadaires
- Diego : 1 fréquence hebdomadaire
- Tuléar : 1 fréquence hebdomadaire du 10 au 24 octobre 2022
- Fort Dauphin : 1 fréquence hebdomadaire du 10 au 24 octobre 2022
- Majunga : 3 fréquences hebdomadaires via Mayotte opérées par sa filiale Ewa Air

La compagnie tient à remercier chaleureusement le gouvernement malgache et l'Aviation Civile Malgache pour cette décision qui va pouvoir permettre à sa clientèle d'envisager de nouveaux projets de voyages d'affaires ou de loisirs, ou encore de rendre visite à leurs familles.

Les vols sont d'ores et déjà disponibles à la réservation, en point de ventes Air Austral ou sur le site internet de la compagnie www.air-austral.com



NOUS SRÉ KONTE LOTONOMI ! A VOIR MÉZAMI. MÉ AVÈK NOUTE PROBLÉMATIK 21 EME SYÈK.

Mézami, so matin mwin la rogarde in pé la une déssèrtin zoinal é kossa li téi di .Simploman ké nou rényoné ni vé pa lotonomi pou La Rényon. In sondaz sé in fotografi l'opinyon momandoné. Donk sé in sondaz é ni doi pran ali konm in sondaz .

Mé néna in difikilté ladan.Néna mèm plizyèr ! Pou kossa ?

Pars kan parti kominis la lanss lo mo dord lotonomi. Li la lanss galman in kanpagn lésplikassion mé kanpagn-la komanssé l'ané 1959 l'arête lané 1981 é mi koné pa kissa i fé kanpagn la dsu dopi pliss karantan :Kissa i di kossa i lé lotonomi, é kossa lé pa lotonomi. An fête pèrone i ésplik pa sa é lidé d'lotonomi i rolèv d'in fantasm-d'in brui ki kour- pou lé z'inn é pou lé z'ot.Si la pa simploma lidé d'lindépandanss olèrk lotonomi konm la droite épi gouvèrman la matrake dann lopignon piblik.

Antouléka, sak mwin lé sir sé ké la pwin d'sobatkoz la dsu dopi in bonpé d'tan é san sob atkoz n lidé i rante pa dann lopignon piblik i fé ké lo moune i partaz sansa i partaz pa.

Si mi rapèl bien l'ané 1959 nou lété an plin dann l'assimilassion. L'égalité sossyal nou téi kour déyèr é nou lété ankor lwin trape ali .La Rényon lété dan la mizèr noir é parti kominis téi arête pa réklame l'égalité sossyal épi amenn la lite pou laplikassion bande mézir sossyal..Lo péi té kouvèr avèk bidonvil é la lite konte bande bidonvil la mète dé zané épi dé zané pou fini par transform lo péi konm li lé transformé zordi.

Pou anparl lotonomi apré 1981 i fo anparl bande loi dsu la réjyonalizassion é sirtou pa obliye dir lo loi dsu la réjyonalizassion sé in pa gouvèrman la fé dann sanss la rovandikassyon bande partizan lotonomi : bande zinstitissyon apré 1981 é sète 1959 lé pa parèye ditou é sirman ké sa i pèrmète anou fé dé shoz, pran zinissiyativ nou noré pa ginqn pran avan.

Final de konte la késtyon lé pozé sé lévolissyon lo statut réjyonal épi départmantal :dan kèl sans li pé évolyé épi pou ariv trape bande zobzéktif i konvien noute pèp dann kouran 21 eme syèkl.

In parti d'la droite la ankor sévi é sé konmsa nou la vi l'amandman Virapoullé, in fèr dann pyé noute dévlopmen ékonomik, sossyal épi kiltirèl, in baraz dsu l'shomin noute droi rokoni d'ète in pèp vivan dann loséan indien, in pèp majèr, é k'i réklame son droi pou viv issi dann loséan indien an parmi noute lindyanoséani.

Donk si la bézoin in sobatkoz li pé pi baz dsi bande zidé l'ané 1959, mé dsu bande problématik lo 21 eme syèk é ki di sobatkoz di galman lévolissyon bande zidé épi bande konvikssyon nout pèp rényoné.

A bon ékoutèr-salu !

Justin

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;

1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:

Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques

Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:

Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433